



Modalités d'accueil et de fonctionnement du centre de loisirs de RINXENT

Malgré le contexte sanitaire, **la ville de Rinxent a décidé de maintenir le centre de loisirs pour cet été.**

Afin de respecter les consignes sanitaires mises en place par les services de la préfecture, certains aménagements sont prévus :

- tout comme pour l'école depuis le 11 mai, **les enfants qui doivent rester sur place le midi devront amener leur repas**
- il n'y aura **aucun séjour en camping** pour cet été
- **les masques seront obligatoires pour les enfants de plus de 11 ans** et seront fournis par les représentants légaux

La garderie fonctionnera comme habituellement.

1. Obligations liées aux gestes barrière et à la distanciation physique :

- Les enfants devront savoir se laver les mains, être autonome au moment du passage aux toilettes, remettre ses chaussures seul, enlever et remettre ses vêtements seul, respecter les gestes barrière et la distanciation sociale.
- Tout mineur accueilli de onze ans ou plus porte un masque de protection.
Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour un mineur de moins de 11 ans, sauf lorsqu'il présente des symptômes d'infection COVID-19; auquel cas, il est isolé, muni d'un masque adapté, dans l'attente de ses responsables légaux.
- surveillance de l'apparition de symptômes chez enfant, vous êtes invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants des accueils et pour les personnes au contact des mineurs lorsqu'ils sont en présence des enfants accueillis.

- Fournir à votre enfant un sac avec des mouchoirs en papier jetables, une casquette ou chapeau, une bouteille d'eau, un goûter et éventuellement un pique-nique en fonction du planning.
- Les enfants doivent se laver les mains en arrivant au centre et avant de repartir chez eux.

2. Les horaires

- Les horaires restent inchangés : 9h-12h/14h-17h30
Ouverture des portes 8h45 pour la matinée et 13h45 pour l'après-midi

3. Points d'accueil et de sortie des enfants

L'accueil pour les 3/6 ans se fera à l'école maternelle à la grille verte à l'entrée de la cour (rue du Général de Gaulle)

L'accueil pour les enfants à partir du CP jusque 16 ans se fera à la salle polyvalente.

- Le groupe 7/8 ans entrera et sortira par la porte côté rue Jules Guesde de la salle polyvalente
- le groupe 9/10 par la porte centrale du côté parking
- les groupes 11/12 ans et 13/16 ans par la porte de droite côté parking.

Il est interdit aux parents d'entrer dans les locaux.

Les enfants qui devront être pris en charge entre 12h et 14h devront être inscrit au « service cantine » et se munir d'un repas froid.

4. Modalité de communication centre aéré/famille

La communication sera réalisée essentiellement via le site de la ville et en « version papier » par le biais de votre enfant.

Les situations particulières seront gérées par téléphone.

La situation sanitaire actuelle expose toute personne lorsqu'elle se place au contact des autres. Tout le monde est susceptible de contracter le Covid-19.

L'inscription de votre enfant au centre de loisirs atteste de votre conscience des risques encourus en terme de propagation de la maladie.

Lu et pris connaissance le :

Madame et Monsieur :

Signature :